



**PROCES VERBAL du  
CONSEIL DE LA VIE SOCIALE  
du 6 décembre 2022**

**Etaient présents :**

- Madame RENAUD Louissette, représentante titulaire des personnes accueillies,  
**Présidente du CVS**
- Monsieur MILLET Edgard, représentant titulaire des personnes accueillies
- Madame MOINEAU Etienne, représentante titulaire des personnes accueillies,
- Monsieur BERT Jean-Claude, représentant suppléant des personnes accueillies,
- Monsieur JEANNOT Jean-Pascal, représentant suppléant des personnes accueillies,
- Madame LUCAS Marie-Claude (fille de Madame Simone QUERAUX) représentante titulaire des familles, **Vice-Présidente du CVS**
- Madame BARRE Monique (sœur de Monsieur Jean-Claude BONNIN), représentante titulaire des familles,
- Madame MERCIER Colette (nièce de Monsieur Michel FRETIER), représentante suppléante des familles,
- Madame RIMBERT Bénédicte, Cadre de santé
- Madame MAUGER Lucie, Psychologue, représentante de l'organisme gestionnaire
- Madame PORTRON Isabelle, Agent de restauration, représentante du personnel
- Monsieur VALLEGANT Thomas, Directeur-adjoint

**Etaient excusés :**

- Madame MALAGA Denise, représentante titulaire des personnes accueillies
- Monsieur ZERR Bernard (fils de Madame Claudine ZERR), représentant suppléant des familles,
- Madame CORDEAU Caroline, Animatrice, représentante de l'organisme gestionnaire

## Approbation du procès-verbal du CVS du 11 octobre 2022

Le procès-verbal du CVS du 11 octobre 2022 est proposé au vote.

Le procès-verbal est approuvé, à l'unanimité, par l'ensemble des membres du CVS.

## Présentation du Conseil de la Vie Sociale

Monsieur VALLEGANT rappelle les principes et les missions du Conseil de la Vie Sociale aux membres du CVS.

► **Régi par le Code de l'action sociale et des familles (CASF) ; articles D311-3 à D311-32-1**

► **Missions du CVS:**

Obligatoirement consulté sur l'élaboration et la modification du règlement de fonctionnement et du projet d'établissement.

Il donne son avis et peut faire des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement.

Exemples: vie de l'établissement, activités, projets , travaux...

► **Composition du CVS:**

Le Conseil de la vie sociale comprend :

- 4 représentants titulaires des personnes accueillies (+ 2 suppléants)
- 2 représentants des familles (+ 2 suppléants)
- 1 représentant du personnel titulaire (+1 suppléant)
- La cadre de santé
- 2 représentants de l'organisme gestionnaire

## Elections du CVS du 30 novembre 2022 : élections des représentants des résidents et des représentants des familles

Monsieur VALLEGANT présente les résultats des dernières élections du 30 novembre 2022

### COLLEGE DES REPRESENTANTS DES PERSONNES ACCUEILLIES

**Sont désignés pour siéger au Conseil de la Vie Sociale :**

- Titulaire : Madame Denise MALAGA
- Titulaire : Madame Louissette RENAUD
- Titulaire : Monsieur Edgard MILLET
- Titulaire : Madame Etienne MOINEAU
- Suppléant : Monsieur Jean-Claude BERT
- Suppléant : Monsieur Jean-Pascal JEANNOT

## COLLEGE DES REPRESENTANTS DES FAMILLES OU DES REPRESENTANTS LEGAUX

### Sont désignés pour siéger au Conseil de la Vie Sociale :

- Titulaire : Madame Marie-Claude LUCAS
- Titulaire : Madame Monique BARRE
- Suppléant : Monsieur Bernard ZERR
- Suppléant : Madame Colette MERCIER

## Elections du président et du vice-président du CVS

### Président du CVS :

Mesdames RENAUD et MALAGA sont candidates

Il est procédé à un vote à bulletin secret.

- Madame RENAUD : 3 voix
- Madame MALAGA : 2 voix

### Madame RENAUD est élue présidente du CVS

### Vice-Président du CVS :

Mesdames LUCAS (fille de Madame Simone QUERAUX) et BARRE (sœur de Monsieur Jean-Claude BONNIN) sont candidates

Il est procédé à un vote à bulletin secret.

- Madame LUCAS : 2 voix
- Madame BARRE : 1 voix

### Madame LUCAS est élue vice-présidente du CVS

Madame RENAUD et Madame LUCAS siégeront en tant que représentante des résidents et représentante des familles au Conseil d'Administration de l'établissement.

## Modalités de communication avec les représentants des familles et des résidents

- Suite du CVS du 11 octobre 2022

Après échanges entre les membres du CVS, il est convenu :

- La diffusion d'une newsletter présentant les représentants des résidents et des familles (avec photos)
- L'affichage sur un panneau des photos des représentants des résidents et des familles
- La mise en place d'une adresse mail et d'une boîte à idées pour solliciter les représentants des résidents et des familles

### Information sur la situation au sein de l'établissement suite aux orages du 2 septembre 2022

Monsieur VALLEGANT présente la situation à ce jour :

Point de situation au 6 décembre 2022		Actions mises en œuvre
<p><b>Sécurité incendie</b></p> <p>Les 37 MEA (cartes informatiques) du système sont grillées</p> <p>Intervention de la société Inéo les 2 et 9 septembre et le 20 octobre</p> <p>A ce jour <b>8 cartes doivent encore être remplacées</b> ; pas de date de livraison des cartes =&gt; problématique de l'approvisionnement en composants électroniques</p>	<p>Le SSI détecte le lieu d'un éventuel départ de feu, l'affiche sur la centrale et effectue le renvoi sur les DECT et centrales déportées.</p> <p>Le système de désenfumage ne fonctionne pas.</p> <p>Les portes coupe-feu demeurent fermées et les issues de secours restent ouvertes.</p>	<p>Présence d'un agent SSIAP toutes les nuits (21h-7h) depuis le 2 septembre et jusqu'au rétablissement du système</p> <p>Agent formé : sécurité incendie et gestes 1<sup>er</sup> secours ; il effectue des rondes et possède un téléphone interne (n°518) = à solliciter en cas de besoin</p> <p>Information du SDIS qui a renforcé les moyens de lutte contre l'incendie prévu.</p> <p>Installation de tendeurs permettant de fermer les issues de secours et une ouverture rapide en cas de nécessité</p>
<b>Système appel malade</b>		<b>Remise en service effectuée le 22 septembre 2022</b>
<b>Ascenseur hors service</b>		<b>Remise en service effectuée</b>
<b>Porte automatique entrée</b>		<b>Remise en service effectuée le 18 novembre 2022</b>

Ces mesures de protection ont été validés par : pompier préventeur SDIS 86, référent sûreté de la Gendarmerie et secrétaire sous-préfecture qui ont fait une visite sur site le 9 septembre.

### Point sur la campagne de vaccination anti-grippale

Madame RIMBERT indique que 111 résidents ont été vaccinés sur les 116 présents début novembre.

Les personnes non vaccinées concernent des refus ou des contre-indication médicales.

## Avis sur les tarifs 2023

Monsieur VALLEGANT présente les tarifs 2023 :

En lien avec la hausse des matières premières, une augmentation des tarifs des repas est décidée pour 2023

- **5.05 €** en 2023 pour les repas servis aux agents selon le tarif URSSAF 2022 afin de ne pas générer d'avantages en nature contre 5 € en 2022
- **5.05 €** en 2023 pour les repas servis aux stagiaires contre 5 € en 2022
- **17.65 €** en 2023 pour les repas servis aux personnels extérieurs intervenants dans le cadre d'une convention, d'une collaboration ou d'une formation contre 11.50 € en 2022
- **19,50 €** en 2023 pour les repas servis aux accompagnants contre 16.50 € en 2022 ;
- **9.80 €** en 2023 pour les repas servis aux accompagnants âgés de moins de 12 ans contre 8.25 € en 2022 ;
- **23 €** en 2023 pour les repas servis dans le cadre des repas des familles contre 21 € en 2022 ;
- **1.5 €** du kilomètre en 2023 pour la location du véhicule contre 1€ en 2022.

Par ailleurs, le décret du 28 avril 2022 intègre les prestations de traitement et de marquage du linge dans le socle des prestations que doit fournir un EHPAD. Le forfait mensuel pour l'entretien du linge est supprimé.

**Le tarif forfaitaire mensuel pour l'entretien du linge à 75 € mensuel à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, révisable annuellement est supprimé** suite à la parution du décret 2022-734 du 28 avril 2022 portant diverses mesures d'amélioration de la transparence financière dans la gestion des établissements et services sociaux et médico-sociaux à compter du **1<sup>er</sup> janvier 2023 pour les nouveaux résidents.**

AVIS n°03/2022 du  
CONSEIL DE LA VIE SOCIALE  
du 6 décembre 2022

Les membres du CVS émettent un avis favorable sur les tarifs 2023 présentés lors de la séance du 6 décembre 2022

## Information concernant le financement de chambres bariatriques

Madame RIMBERT indique que l'établissement a obtenu le financement pour équiper 3 chambres bariatriques : lits de 100 cm et installation système de rails de transfert. L'aide obtenue de l'ARS est de 15 700€.



Madame RENAUD indique qu'elle est très satisfaite du dispositif de rails de transfert.



## Point sur les avancés du groupe de travail sur la démarche de tri sélectif

La dynamique de démarche de tri sélectif a bien pris sur l'établissement.  
Une 3<sup>ème</sup> réunion doit avoir lieu avec le SIMER pour faire un bilan

### ► Développement d'une démarche de tri sélectif

2 réunions de travail avec le SIMER : 15 juin et 4 octobre 2022

Travail en interne sur le tri sélectif : mise en place d'une redevance incitative si absence de tri (5000€)

Tout le monde est concerné : trier les déchets : recycler le + possible

- Plusieurs filières:

Recyclage: bacs jaune: boîtes de conserves, plastique, papier, blisters, boîtes de médicaments...

Bio-déchets: « compost » : bacs vert: déchets alimentaires, papier essuie-main...

Masques : recherche d'un prestataire en cours



## Appels à projets ARS : actions de prévention en EHPAD 2022

Les trois projets pour lesquels un financement est sollicité sont présentés aux membres du CVS.

### ► 3 projets déposés (en partenariat avec les EHPAD de Chaunay et de Couhé)

#### Projet prévention de la dénutrition 2023-2024 (2 années)

Intervention d'une diététicienne 2 demi-journées par mois

Former et accompagner les équipes (soins, restauration, hôtellerie) : suivi nutritionnel, plans alimentaires, travail sur textures et enrichissements, présentation des plats



#### Projet Activités physiques adaptées 2023 (une année)

Intervention de l'organisme SIEL BLEU : 4h par semaine

Ateliers activités physiques adaptées à destination des résidents



#### Projet Prévention de la santé bucco-dentaire des résidents 2023-2024 (2 années)

##### Programme Oralien

Intervention de l'organisme UFSBD: formation auprès des professionnels et formation de correspondants internes

Suivi bucco-dentaire des résidents via application sur smartphone, mise en place de protocoles individualisés

## Point sur la mise en œuvre de la démarche Qualité de vie au Travail

Monsieur VALLEGANT présente la démarche QVT lancée au sein de l'établissement :

- Projet sur 3 années réalisé avec les 12 établissements partenaires de la Vienne dont les EHPAD partenaires : EHPAD « Le Logis des charrières » de CHAUNAY et EHPAD « Le Champ du Chail » de COUHE.
- Le projet est financé par l'ARS NOUVELLE-AQUITAINE et les groupes de travail sont animés par Organisme Resanté-vous.

#### Objectifs du projet :

- Créer une culture commune au sein de chaque établissement autour de bonnes pratiques collectives identifiées et partagées
- Identifier des personnes-ressources pour intégrer une équipe mobile QVT 86
- Le 29 novembre 2022 a eu lieu les premiers groupes de travail sur l'établissement : 3 groupes de travail pluridisciplinaires

## Présentation du programme d'animations pour la fin d'année 2022

Monsieur VALLEGANT présente les animations prévues sur la fin d'année 2022 :

- 20 décembre:  
Intervention de la chorale de l'école de Romagne
- 21 décembre :  
Matin : Atelier poterie avec un groupe de 15 personnes  
Après-midi : spectacle de chants

Atelier de préparation de pain d'épices  
Dégustation de barbe à papa et prise de photos avec un décor de Noël

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Madame Louissette RENAUD  
Présidente du CVS

